

JÉRÔME ET LA BIBLE

Au seuil de la Bible de Charles le Chauve, une grande page enluminée représente successivement, en une sorte de bande dessinée, Jérôme quittant Rome pour Jérusalem où il apprend l'hébreu, puis expliquant l'Écriture à ses disciples Paule et Eustochie, et enfin distribuant à des moines des exemplaires de sa traduction de la Bible. Ce raccourci de la vie de Jérôme illustre bien l'image dominante qu'au milieu du IX^e siècle gardait de lui l'Occident chrétien. Et s'il conserve aujourd'hui quelque notoriété, c'est encore à son rapport à l'Écriture qu'il le doit. Plus qu'aucun autre de ses contemporains latins, Jérôme apparaît comme l'homme de la Bible.

Une vie à l'écoute de l'Écriture

Il n'avait pas attendu de quitter Rome définitivement pour l'Orient en 385¹ pour s'y intéresser. Dès son séjour à Trèves, où une expérience spirituelle décisive avait balayé les rêves de carrière dans l'administration impériale qu'il y caressait au sortir de ses études, on le voit copier de sa main, en même temps que s'éveille sa vocation à l'ascétisme, les *Commentaires sur les Psaumes* d'Hilaire de Poitiers. Quelques années plus tard à Antioche, quand il s'appête à se retirer au désert, il s'essaie à un Commentaire du petit livre d'Abdias qu'il devait juger sévèrement par la suite, mais qui témoigne de l'intérêt qu'il porte déjà à l'Écriture.

La chose, pourtant, n'allait pas de soi bien qu'il fût né d'une famille chrétienne : de ses études romaines auprès du célèbre «grammairien» Donat, il avait en effet gardé un

¹ Il avait alors 38 ans, étant né selon toute vraisemblance en 347, à Stridon, sur les confins orientaux de l'Italie du Nord.

attachement très vif pour les grands textes classiques, et, comme bientôt Augustin, il ne pouvait qu'être d'abord rebuté par le langage, à ses yeux, fruste et sans apprêt des livres bibliques. Aussi eut-il à surmonter, au désert, une véritable crise intérieure qu'illustre le fameux songe dont il fera plus tard le récit à la jeune Eustochie (*Lettre 22*, 30) et où il s'entendit reprocher d'être «cicéronien et non pas chrétien». Dès lors, la Bible ne cessa plus d'occuper dans sa vie une place centrale. De retour à Antioche après sa tentative érémitique, il y écoute Apollinaire, l'évêque de Laodicée qui vient y commenter l'Écriture²; il la lit à Constantinople avec Grégoire de Nazianze auprès de qui il entreprend de traduire en latin des Homélie d'Origène sur plusieurs prophètes, avant de s'engager lui-même dans la voie de l'exégèse avec un petit traité sur les *seraphim* de la vision d'Isaïe (*Lettre 18 A*). À son retour à Rome en 382, sa notoriété naissante dans l'étude de la Bible retient l'attention du pape Damase qui l'invite en particulier à réviser sur le texte grec les traductions latines des Évangiles. Il accepte également d'aider à lire l'Écriture un cercle de femmes de l'aristocratie réunies autour de Marcelle et de Paule.

À Bethléem où il s'installe définitivement en 386, avec Paule qui l'y a suivi avec sa fille Eustochie, il poursuit dans un cadre monastique la lecture quotidienne de l'Écriture inaugurée sur l'Aventin; il fréquente à la bibliothèque de Césarée les *Hexaples*³ d'Origène et son œuvre exégétique, et se constitue en quelque sorte des instruments de travail : *Livre des noms hébreux*, *Livre des noms de lieux de la Bible*. Il écrit des Commentaires sur divers livres bibliques. Il s'engage surtout dans une révision du texte latin de l'Ancien Testament sur le grec des Septante, qu'il abandonne bientôt pour retraduire directement de l'hébreu toute la Bible hébraïque. Parallèlement il entreprend de commenter tous les prophètes en partant de sa traduction nouvelle. Il ne dédaignait pas, dans le même temps, d'expliquer le Psaume ou l'Évangile du jour à l'auditoire modeste de l'église de Bethléem.

² Voir P. JAY, «Jérôme auditeur d'Apollinaire de Laodicée à Antioche», *REA* 20, 1974, 36-41.

³ Monumentale synopse de l'A.T. sur six colonnes, qui juxtaposait au texte grec des Septante le texte hébreu et sa translittération grecque et les trois traductions juives d'Aquila, Symmaque et Théodotion.

Sous des formes diverses : traduction, *lectio divina*, commentaires savants, homélies familières, Jérôme n'a donc jamais cessé, depuis son expérience de Trèves, d'être à l'écoute et au service de l'Écriture.

Jérôme et le texte de la Bible : révisions et traductions

Formation grammaticale ou tournure d'esprit, c'est un fait que Jérôme s'est vite intéressé au texte biblique. Au désert il avait appris l'hébreu. À Constantinople, la justesse avec laquelle il caractérise, dans la préface à sa traduction de la *Chronique* d'Eusèbe, chacune des versions grecques d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion manifeste l'attention qu'il porte à ces traductions juives de l'Ancien Testament rassemblées par Origène dans ses *Hexaples*. De retour à Rome on le voit occupé à confronter minutieusement l'édition d'Aquila avec les rouleaux hébreux de la Synagogue. Des lettres de la même période contiennent des citations de Psaumes non seulement dans le grec des versions mais dans le texte hébreu translittéré, et peut-être possède-t-il déjà une copie des *Hexaples* du psautier⁴. L'initiative de Damase l'invitant à réviser sur les manuscrits grecs les exemplaires latins des Évangiles rejoignait donc chez Jérôme un souci déjà affirmé d'atteindre à l'exactitude du texte sacré. «Pieuse tâche, mais périlleuse audace!» observe-t-il lucidement en envoyant au pape ce travail qui dérangeait les habitudes et ne pouvait que lui attirer des critiques. Celles-ci ne l'empêchèrent pas, une fois installé à Bethléem, de poursuivre dans cette voie en entreprenant de réviser les traductions latines de l'Ancien Testament sur le grec des Septante. Une correction rapide du psautier, que nous n'avons pas conservée, y avait prélué à Rome⁵. La révision plus systématique qu'il en fit alors se caractérisait en particulier, comme celle du livre de Job qui nous est aussi parvenue, et celles des

⁴ Sur Jérôme et les *Hexaples* voir P. JAY, *L'exégèse de saint Jérôme d'après son "Commentaire sur Isaïe"*, Paris 1985, Annexe III, p. 411-417.

⁵ Ce n'est pas, comme on l'a cru, le «Psautier romain». Voir C. ESTIN, *Les psautiers de Jérôme à la lumière des traductions juives antérieures*, Collectanea biblica latina 15, Roma 1984, p. 25-28.

Paralipomènes et des livres salomoniens (Proverbes, Ecclésiaste, Cantique) que nous n'avons plus, par l'introduction dans le texte latin des signes diacritiques empruntés à la Septante origénienne : astérisques pour marquer les passages rétablis d'après l'hébreu, obèles pour signaler les additions absentes de l'hébreu.

La requête d'un ami soucieux d'avoir une traduction du psautier hébraïque pour ses discussions avec les juifs amena bientôt Jérôme à abandonner la révision commencée pour traduire directement sur l'hébreu non seulement des Psaumes, mais les prophètes, puis tous les livres de la Bible hébraïque⁶. Ce faisant, il avait le sentiment de retrouver la vérité du texte original, l'*hebraica veritas*, comme il l'avait fait pour les Évangiles en revenant aux manuscrits grecs. Mais l'entreprise était beaucoup plus audacieuse. Certes cette traduction nouvelle, inspirée au départ d'un souci de «répondre aux calomnies des juifs», ne visait nullement, dans l'esprit de Jérôme, à supplanter la «Vieille Latine» en usage, dont l'écho reste perceptible à travers sa traduction et à laquelle sa mémoire continuera d'emprunter la plupart de ses citations spontanées de l'Écriture. Mais en remontant ainsi à une traduction jugée suspecte, dont le texte différait parfois sensiblement du grec des Septante, il ébranlait, malgré qu'il en eût la possibilité, l'autorité de la version à laquelle s'identifiait la tradition de l'Église. Aussi son initiative fut-elle mal accueillie, comme en témoignent les réticences durables d'Augustin ou de Rufin. Sa traduction allait pourtant, avec sa révision des Évangiles, fournir à l'Occident latin l'essentiel de sa Bible, la Vulgate, et à Jérôme son plus grand titre de gloire.

La lectio divina sur l'Aventin et à Bethléem

À Rome, en même temps qu'il se livrait à des travaux sur le texte biblique, Jérôme avait accepté de guider dans leur lecture de l'Écriture un groupe de femmes et de jeunes filles de l'aristocratie qui se réunissaient dans leurs demeures de l'Aventin. Il allait y trouver, notamment en Marcelle, qui en était l'instigatrice, et en Paule, qui le suivit à Bethléem, ses

⁶ Sur la chronologie de ces traductions voir **P. JAY**, «La datation des premières traductions de l'Ancien Testament sur l'hébreu par saint Jérôme», *REAug* 28, 1982, 208-212.

disciples les plus remarquables.

Une lettre de la fin de son séjour romain donne une idée de ces rencontres. «Trois ans ou presque, écrit Jérôme, j'ai vécu avec ces personnes; une foule nombreuse de vierges m'a souvent entouré; à quelques-unes j'ai fréquemment expliqué de mon mieux les livres divins. Cette lecture (*lectio*) avait créé une assiduité, l'assiduité une intimité, l'intimité la confiance». Dans les réunions larges que Jérôme évoque en premier lieu il s'agissait sans doute de prière commune nourrie aux sources bibliques, même si, sur l'Aventin, la prière des heures ne scandait pas encore le déroulement des journées par le chant collectif des Psaumes, comme elle le fera dans le cadre plus régulier des monastères de Bethléem. Plusieurs lettres de la période éclairent en tous cas la façon dont «à quelques-unes» Jérôme expliquait l'Écriture. On le voit, par exemple, occupé un jour, vers l'heure de Tierce, à lire un Psaume avec Marcelle; dans une autre lettre il développe pour Paule les explications du Psaume 118 amorcées de vive voix. Questions et réponses accompagnaient donc la lecture commentée du texte biblique dans ces rencontres en tête à tête, que prolongeaient souvent des échanges épistolaires. Pour Bethléem où il poursuit avec Paule et sa fille ce partage de l'Écriture, Jérôme parle même de lettres quotidiennes.

Nous n'avons conservé de ces échanges que quelques lettres de lui. On y constate que, sur l'Aventin, le psautier était au centre de cette *lectio divina* qui ne débordait guère, semble-t-il, l'Ancien Testament; mais à Bethléem c'est la Bible entière qui, à la demande de Paule et d'Eustochie, fera l'objet d'une lecture commentée. Les questions que reflètent ces lettres et la manière dont Jérôme y répond permettent aussi d'entrevoir la personnalité de ses correspondantes. Marcelle, qui appelle son «chef de corvée», du mot qui dans l'Exode désigne les contremaîtres égyptiens qui accablaient les Hébreux de travail, y apparaît comme un esprit d'une grande rigueur logique, curieux des réalités linguistiques; par ses questions dont il souligne la pertinence, elle ne cessait de le stimuler dans son travail scripturaire. Non moins passionnée qu'elle pour l'Écriture, Paule en placera l'étude au cœur de la vie de ses moniales; prompte à s'attacher au sens spirituel et avide d'atteindre à la vérité du texte biblique, elle ne se satisfaisait pas de voir Jérôme se contenter parfois d'en proposer des interprétations diverses.

Lecture «personnalisée» de la Bible, cette *lectio divina* indissociable de la prière trouve sa parfaite formulation dans ce mot de Jérôme à la jeune Eustochie : «Tu pries : tu parles à l'Époux; tu lis : c'est lui qui te parle» (*Lettre 22, 25*).

Les Commentaires de l'Ancien et du Nouveau Testament

Ces entretiens autour de l'Écriture contenaient en germe les Commentaires suivis que Jérôme allait entreprendre une fois installé à Bethléem. C'est à Paule et Eustochie que sont dédiés les premiers. Et il dit lui-même du *Commentaire sur l'Ecclésiaste* qu'il est né d'une promesse faite à Blésille, une autre fille de Paule, lorsqu'à Rome il lisait ce livre avec elle. Il avait commencé par commenter quatre épîtres de Paul : à *Philémon*, puis aux *Galates*, aux *Éphésiens* et à *Tite*. Ne s'y ajoutera pour le Nouveau Testament, hormis l'explication de la parabole des deux fils écrite à Rome pour Damase (*Lettre 21*), que le rapide *Commentaire sur Matthieu* en 398. Quand à l'Ancien Testament, en dehors de l'Ecclésiaste, Jérôme l'aborde vers la même période avec des *Questions hébraïques sur la Genèse*, curieux essai sans lendemain qui témoigne déjà de l'attention qu'il porte aux traditions rabbiniques. Il touche aussi aux Psaumes avec sept petits traités dont deux nous sont parvenus⁷; plus tard il consacra deux lettres chacune à l'exégèse d'un Psaume⁸. Mais c'est dans l'explication des prophètes, entreprise dans la foulée de leur traduction sur l'hébreu, que Jérôme manifeste toute sa maîtrise, en particulier dans le *Commentaire sur Isaïe*, le plus ample et le plus achevé. Seul des Pères latins à les avoir tous commentés, il est vraiment l'homme des prophètes.

Héritier, comme ses devanciers grecs, du commentaire grammatical, il y explique le texte sacré pas à pas. Mais il en évite le morcellement excessif par un allongement des lemmes et l'attention qu'il porte aux unités naturelles du texte. Logique avec lui-même, il

⁷ Ce sont les *tractatus* sur les psaumes 10 et 15, publiés par Dom Morin dans les *Tractatus siue Homiliae in XIV psalmos* en 1903 (= CCL 78, 355-385).

⁸ *Lettres 65* sur le psaume 44 et *140* sur le psaume 89.

part de sa traduction nouvelle, discrètement retouchée au besoin, mais donne aussi le plus souvent en regard la traduction du lemme sur le grec de la Septante origénienne, complétant ainsi en quelque sorte la révision de l'Ancien Testament sur le grec qu'il avait laissée inachevée. Héritier, Jérôme l'est aussi de l'exégèse de ses devanciers à laquelle il peut être d'autant plus enclin à emprunter qu'il compose souvent dans la presse, en dictant à des secrétaires. Mais c'est également une loi du commentaire que de «rapporter de nombreuses opinions différentes en mentionnant ou non le nom de leurs auteurs». Il y trouvait, à vrai dire, une couverture commode à son audacieux dessein de «livrer aux oreilles latines les secrets de la science hébraïque» non moins que les apports des écrivains de l'Église, sans abdiquer sa liberté.

Sa pratique s'inscrit logiquement dans le cadre traditionnel des deux grands sens de l'Écriture. Au sens littéral du texte biblique Jérôme accorde une attention particulière qui le rapproche de la sensibilité antiochienne, et il recourt pour l'établir aux versions des *Hexaples* comme à l'étude sémantique. Contrairement à Origène et aux Alexandrins, il y fait entrer tout ce qui relève du style figuré, y compris les anthropomorphismes. Il mobilise à son service toutes les ressources du savoir : éclaircissements historiques empruntés à la Bible elle-même et à l'histoire profane, mais aussi aux traditions des Hébreux fermement distinguées des exégèses «charnelles» des juifs; données de la géographie et des sciences de la nature que recoupe sa connaissance directe de la Terre Sainte. Une fois solidement établi ce «soubassement» du sens littéral, peut alors s'édifier «le faite» de l'interprétation spirituelle. Même s'il en dénonce les excès chez ses devanciers alexandrins, Jérôme ne récuse pas, pour accéder à cette lecture selon l'esprit, la voie de l'allégorie, mais il la subordonne en principe au respect de la «cohérence de l'histoire» (*l'historiae ordo*) et lui préfère nettement l'exégèse figurative qui, à la suite de Paul et de Jésus lui-même, reconnaît dans certaines réalités de l'Ancienne Alliance des préfigurations de la Nouvelle. Plus indiscutables encore en sont les annonces prophétiques. Ordonnées à la venue du Messie – beaucoup plus rarement à son retour eschatologique –, elles ont pu, le cas échéant, faire l'objet d'une première réalisation dans l'histoire d'Israël avant de connaître leur plein accomplissement dans le Christ. Mais quelques-unes, comme la prophétie de l'Emmanuel,

apparaissent à Jérôme si directement messianiques qu'elles ne peuvent avoir à ses yeux d'autre signification. Au cœur de l'Écriture entière, Ancien comme Nouveau Testament, «livre unique» œuvre d'un unique Esprit, l'exégèse spirituelle de Jérôme découvre avant tout «Celui dont la Loi et les Prophètes ne cessaient d'annoncer la venue», que prolonge la mission de l'Église.

Jérôme prédicateur : les homélies de Bethléem

La distance est grande de ces Commentaires savants qui demandent un «lecteur avisé» aux quelque quatre-vingt dix homélies restituées à Jérôme par Dom Morin au début de ce siècle. Cette attribution n'a pas à être remise en cause, en dépit de la thèse de V. Peri qui a cru naguère, à tort, pouvoir reconnaître dans celles qui portent sur des Psaumes un choix d'homélies d'Origène simplement traduites par Jérôme⁹. De nombreux indices convergents orientent au contraire vers les toutes premières années du V^e siècle et le cadre liturgique de l'église de Bethléem où les membres des monastères de Jérôme avaient normalement leur place¹⁰. Prononcées en général lors de l'assemblée eucharistique, ces homélies s'adressent à un public disparate où moines et moniales, latins pour la plupart, côtoyaient pèlerins et habitants du pays. Les quatre cinquièmes d'entre elles expliquent le Psaume qu'on venait de lire, une douzaine portent sur l'Évangile, essentiellement celui de Marc, quelques autres ont été prononcées pour diverses fêtes. On peut y joindre une petite «*abbreviatio*» sur les premiers versets d'Isaïe dans laquelle Y.-M. Duval reconnaît «une homélie (tronquée) et une leçon de méthode aux moines de Bethléem»¹¹.

L'ordre du texte biblique fournit la trame du Commentaire, qui progresse verset après

⁹ V. PERI, *Omilie origeniane sui Salmi, Contributo all'identificazione del testo latino*, Studi e Testi 289, Città del Vaticano 1980.

¹⁰ Voir e.g. P. JAY, «Jérôme à Bethléem : *Les Tractatus in psalmos*», dans *Jérôme entre l'Occident et l'Orient*, Paris 1988, p. 367-380.

¹¹ Voir son étude, publiée sous ce titre, dans les *Festschrift H. J. Frede und W. Thiele*, Beuron 1993.

verset, non sans retours en arrière ou reprises qui soulignent l'acquis avant de poursuivre. Au sens pédagogique du prédicateur vient s'ajouter la familiarité du ton, qui tend à abolir la distance entre l'orateur et l'auditoire. S'il ne renonce pas, à l'occasion, à recourir à l'hébreu pour éclairer une difficulté, Jérôme sait se faire proche des plus simples et s'attarder pour eux sur la lettre du texte qui, précise-t-il, l'édifie lui aussi. Mais le but est toujours de «mettre au jour dans l'esprit ce qui est caché sous la lettre». Toutefois le propos d'édification qui caractérise l'homélie le conduit à mettre l'accent moins sur la portée théologique du texte biblique que sur son application à la conduite de la vie chrétienne. Cela nous vaut la dénonciation parfois savoureuse des faiblesses de la vie quotidienne, au sein du monastère notamment, sur laquelle prennent appui les exhortations qui font écho à la parole du Psaume ou à la leçon de l'Évangile. Au terme de l'homélie, la parénèse s'élargit souvent en une prière qui en manifeste le véritable sens.

Dans ces sermons de Bethléem se découvre un Jérôme simple et fraternel, qui met sa science scripturaire à la portée d'un auditoire modeste, devant lequel il laisse plus d'une fois transparaître son propre émerveillement devant la richesse des merveilles de l'Écriture.

Prédicateur familier ou commentateur savant, défenseur sourcilleux du meilleur texte biblique ou apôtre convaincu de la *lectio divina*, loin de s'opposer ces visages contrastés de Jérôme trouvent leur unité profonde dans une unique passion, celles des Écritures, pour lui indissociable de son amour passionné du Christ.

Orientations bibliographiques

Œuvres de Jérôme. Texte latin :

Patrologia Latina (PL), t. XXII-XXIX, Paris, 1845-1846.

Corpus christianorum series latina (CCL), t. 72-80, Turnhout 1958-1990.

Avec traduction française :

Apologie contre Rufin, éd. P. Lardet, Sources Chrétiennes n° 303, Paris 1983.

Commentaire sur Jonas, éd. Y.-M. Duval, Sources Chrétiennes n° 323, Paris, 1985.

Commentaire sur Matthieu, éd. E. Bonnard, 2 vol. Sources Chrétiennes n°s 242 et 259, Paris 1977-1979.

Homélies sur l'évangile de Marc, dans *Marc commenté par Jérôme et Jean Chrysostome*, coll. Les Pères dans la foi, Paris, 1986.

Lettres, éd. J. Labourt, 8 vol., Coll. des Universités de France, Paris 1949-1963.

Études

Actes du colloque «Jérôme entre l'Occident et l'Orient» (Chantilly 1986), Paris 1988.

P. ANTIN, *Essai sur saint Jérôme*, Paris 1951.

C. ESTIN, *Les psautiers de Jérôme à la lumière des traductions juives antérieures*, Roma 1984.

J. GRIBOMONT, article «Jérôme», Dictionnaire de spiritualité, t. 8, Paris 1974.

P. JAY, *L'exégèse de saint Jérôme d'après son "Commentaire sur Isaïe"*, Paris 1985.

J. N. D. KELLY, *Jerome, his life, writings and controversies*, London 1975.

C. Q. A. MEERSHOEK, *Le latin biblique d'après saint Jérôme*, Nijmegen 1966.

Source : *Connaissances des pères de l'église*, Éditions Nouvelle Cité, juin 93, p. 16-18.